

Colloque en droit de la famille

Une première qui fera du chemin

Mélanie Morin

Edmonton

L'Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA) a tenu, les 5 et 6 novembre, son premier colloque en droit de la famille. L'événement a eu lieu lors du rassemblement annuel de la Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA) qui avait lieu à La Cité francophone à Edmonton.

« Nous sommes bien contents et très satisfaits. Les évaluations sont très bonnes et les gens en auraient voulu plus », s'exclame la chargée de projet de l'AJEFA, Josée Bonneville.

Crée dans le cadre du projet *Le droit de la famille une affaire pour tous*, cinq ateliers étaient prévus à l'horaire soit *Le rôle des parents après la séparation de la famille*, *Les différents rôles d'un psychologue pendant la séparation*, *Comment obtenir des services d'aide juridique*, *Recherche juridique en droit de la famille* et *La médiation : une bonne alternative*.

Toutefois, seuls les trois premiers ont eu lieu. « Les présentatrices sur la recherche juridique étaient malades et il n'y avait pas assez d'inscriptions pour celui sur la médiation. C'était difficile pour les participants, car il y avait tellement de choix. Plusieurs auraient voulu assister à d'autres ateliers, mais ce n'était malheureusement pas possible faute de temps », explique-t-elle.

« Ça ne veut pas dire que nous ne les offrirons pas à un autre moment, dans le cadre d'un autre événement », rajoute la directrice générale de l'AJEFA, Fernande Bergeron.

Celle-ci admet quand même être un peu déçue. En effet, l'AJEFA avait prévu du temps pour offrir des consultations gratuites et privées d'une durée de 15 minutes avec des professionnels en droit de la famille. Personne n'a demandé à en bénéficier. « Peut-être n'avons-nous pas assez fait de promotion et de publicité autour du service », se questionne-t-elle.

Partenariat heureux

Si l'AJEFA a voulu travailler de concert avec la FPFA, c'est pour profiter de l'expertise de l'organisme. « Qui de mieux placé pour rejoindre les familles? C'était un partenaire naturel avec qui il a été facile de s'intégrer. Tout seul, nous n'aurions jamais rejoint autant de gens », croit Josée Bonneville.

Ce à quoi Fernande Bergeron ajoute : « Le réseau de contacts de la FPFA a été très important dans la réussite de ce premier colloque et nous les en remercions. »

La présidente de la FPFA, Lucie Lavoie, est également heureuse d'avoir jumelé les deux événements. « L'AJEFA offre de l'information pertinente pour nos parents. Puisque nous essayons toujours de voir comment utiliser le temps de rencontre de façon maximale, il était bien d'avoir tout en même temps à la



L'atelier *Le rôle des parents après la séparation de la famille* a été animé par M^e Maryse Culham de Saint-Paul (à gauche sur la photo).

Photo : AJEFA

même place », insiste-t-elle.

Puisque l'événement semble avoir été couronné de succès, ses organisateurs espèrent son

retour l'an prochain. « Quand? Sous quelle forme? Nous ne le savons pas encore. Mais le premier colloque est définitivement le début d'une série »,

avance Josée Bonneville, qui considère le sujet comme étant très d'actualité avec tous les changements que vit le droit de la famille présentement.



De nombreux dépliants en français sur une foule de sujets concernant le droit étaient offerts gratuitement aux gens présents au colloque.

Photo : Mélanie Morin





Frais et dispos. Affaire classée.

Service distingué
en classe Affaires.

Tout ce que nous entreprenons est conçu
pour rendre votre voyage facile et agréable.




AIR CANADA 

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE 

Boulangerie artisanale



TREE STONE

Yvan Chartrand

(propriétaire)

8612 - 99^e Rue à Edmonton

Tél. : 780.433.5924

www.treestone.info

Pain au levain avec pommes de terre :

Réalisé avec de la farine albertaine, ce pain contient des pommes de terre, du levain, du sel de mer, de la farine d'orge maltée et de l'eau.

Notre philosophie : encourager les agriculteurs locaux et produire du pain tout en respectant notre planète.



HEURES D'OUVERTURE :

mardi au vendredi : 10 h à 18 h Samedi : 8 h à 16 h